







MAISON RUE DE L'HOPITAL, ROUEN. Etudes de M<sup>e</sup> CASTAIGNET, avoué à Paris, rue de Hanovre, 21, et de M<sup>e</sup> ALLARD, notaire à Rouen, rue Gantier, 48.

MAISON RUE JEAN-PAIN-MOLLET. Etude de M<sup>e</sup> NAUDEAU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 36.

MAISON A PARIS. Etude de M<sup>e</sup> LESCOT, avoué à Paris, rue du 29 Juillet, 11.

MAISON RUE DE LA VIERGE. Etude de M<sup>e</sup> MOULLEFARINE, avoué à Paris, rue Montmartre, 164.

MAISON RUE DE LA VIERGE. Etude de M<sup>e</sup> MOULLEFARINE, avoué à Paris, rue Montmartre, 164.

Produit brut : 1,280 fr. environ. Impôts : 345 fr. Mise à prix : 20,000 fr.

MAISON quai des GRANDS-AUGUSTINS. Etude de M<sup>e</sup> DYVRANDE, avoué à Paris, rue Favart, 8.

BELLE TERRE (INDRE-ET-LOIRE). A vendre à l'amiable, en l'étude de M<sup>e</sup> SENSIER, notaire à Tours.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST. MM. les actionnaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 29 juillet prochain.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST. MM. les actionnaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 29 juillet prochain.

l'Ouest à celui de Caen; enfin, à voter les nouvelles modifications aux statuts que cette concession devra entraîner.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ROUEN. MM. les porteurs d'obligations de l'emprunt de six millions de francs, contracté par la Compagnie, le 1<sup>er</sup> août 1845, sont prévenus que les obligations portant les numéros : 3-9-11-13-17-19-22-24-26-29-32-34-37-39-41-47-50-51-52-61-63-71-72-76-86-88, désignés par le sort au tirage du 25 juin 1852, seront remboursés à raison de 1,250 fr. chacune, au siège de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 11, à partir du 6 juillet 1852.

CHEMIN DE FER DE PARIS A VERSAILLES (Rive gauche). DERNIÈRE CONVOCATION. MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale est fixée définitivement au jeudi 3 juillet, à midi, au Salon-de-Mars, rue du Bac, 33.

CHEMIN DE FER DE PARIS A VERSAILLES (Rive gauche). DERNIÈRE CONVOCATION. MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale est fixée définitivement au jeudi 3 juillet, à midi, au Salon-de-Mars, rue du Bac, 33.

CHEMIN DE FER DE PARIS A VERSAILLES (Rive gauche). DERNIÈRE CONVOCATION. MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale est fixée définitivement au jeudi 3 juillet, à midi, au Salon-de-Mars, rue du Bac, 33.

CHEMIN DE FER DE PARIS A VERSAILLES (Rive gauche). DERNIÈRE CONVOCATION. MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale est fixée définitivement au jeudi 3 juillet, à midi, au Salon-de-Mars, rue du Bac, 33.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

AVIS. Conformément aux statuts de la Société belge de Filtrage, ses actionnaires sont convoqués extraordinairement pour délibérer sur la dissolution et la liquidation, chez M. Baudeau, avocat à Paris, rue de Provence, 44, le 19 juillet prochain, à midi.

COSTUMES OFFICIELS. Spécialité, maître-tailleur de l'École Polytechnique, 11, rue des Filles-Saint-Thomas, au premier, au coin de la rue Richelieu. Broderies, or, argent, soie, chapeaux, épées, etc. (6932).

POLICUIVRE inoffensif, s'appliquant au pinceau et changeant en récréation le nettoyage pénible des cuivres; il nettoie neuf métaux. Dépôt pont Saint-Michel, 3, et chez les marchands. Inv. DELESCHAMPS, chimiste, rue St-André-des-Arts, 1. Flacon, 75 c. (Afr.) (6999).

SOMNAMBULE célèbre, M<sup>lle</sup> de FONTAINES, spécialité médicale. De 12 à 4 h., r. du Faub.-St-Honoré, 6. Il y a un docteur. (6935).

SOMNAMBULE de premier ordre. M<sup>lle</sup> ROGER, 33, r. du Faub.-Montmartre. (Afr.) (6989).

AVIS IMPORTANT. M. GIUGIARI, inventeur d'une POMME ANTI-DARTREUSE, prévient MM. les docteurs et particulièrement MM. les médecins en chef des hôpitaux, qu'il se charge de guérir gratuitement, sans leur surveillance, les maladies de la peau les plus rebelles, telles que lupus, couperose, dartres vives, dartres rongeanes et scrofuleuses, qui ont résisté à toute médication. (Barrière d'Italie, 26.)



ARDO-POMPE. Nouvelle pompe de jardin portative, lançant l'eau sans effort à tout rayon de distance, solide, simple, commode, peu coûteuse, etc. Elle est indispensable pour arroser les fleurs, etc. Elle est vendue par M. PETIT, inventeur, rue de la Cité, 19. — Prix : 12 fr. et au-dessus.

A LOUER DE SUITE A IVRY-SUR-SEINE. Joli APPARTEMENT et pavillon meublés, avec grand jardin séparé, remise promenade dans un beau parc. S'adresser à Ivry-sur-Seine, rue de Paris, 15, à la grille. Voitures place du Palais-de-Justice, toutes les heures, et barrière des Gobelins, par les Favorites.

48, rue d'Enghien, 26<sup>me</sup> ANNÉE. M. DE FOY, NÉGOCIATEUR EN MARIAGES. AUX MÈRES DE FAMILLE. QUI CROIT, dans un siècle de progrès comme celui-ci, que des milliers de mariages faits, dans toutes les classes de la société, par la médiation de M. de Foy, et ce, pendant 26 ans, n'ont point encore totalement suffi, chez certains esprits étroits, à démontrer cette élatante vérité que c'est une chose précieuse de pouvoir choisir un parti selon son goût dans un riche répertoire et de faire tourner à son profit les lumières d'un homme expérimenté afin de bien se marier! — Aujourd'hui, ce préjugé absurde est vaincu, grâce aux jugements des Tribunaux du MANS, de Bourges et des arrêts des Cours d'Appel de Toulouse, d'Angers, etc., qui viennent enfin de confirmer et sanctionner la moralité, le principe et la légalité de la profession de M. de Foy comme étant, lui, investi d'un pouvoir spécial. — Ces arrêts étaient couronnés de consultations individuelles et d'opinions approbatives à M. de Foy par nos plus illustres jurisconsultes du barreau de Paris, tels que M. CHAIX-D'EST-ANGE, DELANGE, BERRYER, PAILLET, PAILLARD DE VILLENEUVE, de VATESSIN, MARIE, DUVERGIER, LÉON DUVAL et ODILON-BARROT. — Après un si brillant triomphe sur ce préjugé vaincu et un si grand encouragement, une extension immense vient d'être obtenue, par M. de Foy, à sa maison de France, et, sous toute sécurité, à M. de Foy, qui leur offrira, dans les 24 heures, des situations honorables dans tous les rangs, comme aussi les plus riches partis de diverses nations. — Les livres sont tenus avec un caractère dont M. de Foy seul a la clef. — Un mystère enveloppe toujours son nom dans les négociations comme dans les correspondances. — Un appartement vaste permet de ne jamais se rencontrer, et, pour résumer, la maison de M. de Foy est une tombe et un confessionnal pour la discrétion. — (Afranchir est de rigueur.) (4941)

OUVRAGE TRÈS-UTILE AUX GENS DU MONDE. Deuxième édition du traité pratique des maladies des Voies Urinaires et de la Génération de l'homme et de la femme. 1 v. de 700 p., contenant 133 FIGURES D'ANATOMIE et de 40 chap. sur les fonctions, les maladies, les infirmités de ces organes, et l'indication des moyens préventifs et du traitement spécial des affections de l'urètre, de vessie, de prostate, de testicules, d'épididyme, etc. Chez l'auteur, DOCTEUR JOZAN (de St.-André), professeur de pathologie uro-génitale, 33, RUE JACOB, et MASSON, libraire, 26, r. de l'Ancre-Comédie. — Prix : 5 fr.; par la poste, 6 fr. 50 (sous envelop. env.). L'ATLAS de 153 planches d'anat., se vend aussi séparé, 2 fr. — Consult. de midi à 2 h., et par correspond. (Afr.) LES MALADES peuvent se TRAITER EUX-MÊMES et faire préparer les remèdes chez leur pharmacien. (6964)

LE CUSSY-GATEAU. D. S. G. D. G. C'est l'œuvre du marquis de CUSSY, c'est là une charmante origine pour les gourmets. Ses qualités ont été suffisamment expliquées dans les journaux; l'explication se continue maintenant d'elle-même par l'usage de ce gâteau dans les entremets de dîners, dans les thés et pendant les longues courses sur les chemins de fer, et dans les voitures de voyage au grand air, là où l'appétit est vite ranimé. Ce gâteau, qui se conserve deux mois sans une légère trace de sucre dans un papier lamé, qui s'empare partout, est demandé de toutes les parties de notre pays et de l'étranger. Sa chair est plus que délicate; elle laisse dans le cerveau le parfum des meilleurs fruits. Le Cussy a été établi à tous les prix; il y a 4 petites pièces de 15 c., comme il y en a de 4, 5, 6, 8 et 12 fr. On l'expédie par les Messageries dans un panier à claire-voie, sous couverture de papier ciré. Envoyer la demande franco avec un mandat sur la poste à M. Bourbonneau, pâtisier, place du Havre, 14, Paris. (6974)

LE TRÉSOR DE LA CUISINIÈRE ET DE LA MAÎTRESSE DE MAISON. Par A.-B. de Périgord. Calendrier culinaire pour toute l'année. — Moyen de faire bonne chère à bon marché; de bien dîner chez soi et chez le restaurateur. — Art de découper; service de la table. — DICTIONNAIRE COMPLET DE CUISINE ET DE PATISSERIE. — Chez tous les libraires et les épiciers de Paris et des départements. Prix : 2 fr. — Chez CAUMOT, quai Malaquais, 15.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1852, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

VENTES MOBILIÈRES. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. En une maison sise à Boulogne, avenue de la République. Le 29 juin. Consistant en fourneaux, tables, batterie de cuisine, etc. (6494)

SOCIÉTÉS. D'un acte reçu par M<sup>e</sup> LE TAVERNIER, notaire à Paris, le 26 juin mil huit cent cinquante-deux, enregistré.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Troyon, notaire à Paris, le dix-neuf juin mil huit cent cinquante-deux, enregistré.

seule adjudicataire de la filature de Pont-Remy, elle continuera de subsister pour l'acquisition de la filature de Blane, qui doit avoir lieu vers la fin du mois de juillet prochain.

D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Delafosse et l'un de ses collègues, notaires à Paris, le dix-neuf juin mil huit cent cinquante-deux, enregistré.

Il appert: Qu'il a été formé entre les sus-nommés une société en commandite pour l'exploitation de l'industrie de la maison des arts dont le siège est actuellement à Paris, rue des Marais-Saint-Martin, 71.

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

— Ulrich, nég., redd. de comptes. DIX HEURES 1/2: GREYRAN, banquier, affirm. après union. — Jacquemart, ent. de serrurerie, redd. de comptes.

Conversion de la liquidation judiciaire dame CHAMON et sieur HAYE, tenant hôtel garni, rue Neuve-des-Capucines, 3, faite au greffe de ce Tribunal, le 5 mai 1852.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.

cent cinquante et un, et dont le siège est à Paris, susdite rue Geoffroy-Langevin, 17, a été dissoute depuis le premier juin mil huit cent cinquante-deux par l'expiration du temps fixé pour sa durée.